



## DÉFINITION DES CONCEPTS CENTRAUX DE L'ÉDUCATION À LA JUSTICE SOCIALE

Ces SAÉ s'inscrivent dans une approche d'éducation à la diversité et à justice sociale, qui vise, d'une part, à valoriser les diversités pour rendre la société plus inclusive, et, d'autre part, à mettre à jour les mécanismes d'oppression pour mieux les combattre.

### Cette approche se déploie en trois temps :

- A** prise de conscience
- B** amélioration des connaissances
- C** définition de pistes d'action

Le concept de diversité renvoie à l'idée que la société est composée de personnes aux caractéristiques différentes (sexe, genre, orientation sexuelle, culture, origine ethnique, classe sociale, âge, handicap, apparence...). Chaque personne possède plusieurs de ces caractéristiques et, selon le contexte, certaines vont revêtir une importance plus ou moins grande (à ses propres yeux ou aux yeux d'autrui). Si ces différences ne relèvent pas toutes de la même logique (par exemple, l'existence des différentes orientations sexuelles est un fait alors que l'on peut légitimement vouloir agir contre l'existence des différences sociales), elles donnent lieu à des mécanismes d'oppression similaires.

« Nous devrions toutes et tous savoir que la diversité contribue à la richesse du tissu social et nous devons comprendre que tous les fils de ce tissu sont de valeur égale, peu importe leur couleur. »

**Maya Angelou – poète, mémoriste, romancière, éducatrice, actrice, cinéaste et militante pour les droits de la personne, 1928 – .**

